

FICHE D'INSCRIPTION EXCELLENCE 2023-2024



Votre enfant est sélectionné dans le groupe Excellence Volley.

Les élèves ont la possibilité de participer à d'autres activités en fonction des places disponibles.

L'association sportive du collège propose :

3 activités : **Volley-ball / Tennis de Table / Double Dutch**

et sur une journée le **Cross de l'Académie de Paris avec le petit déjeuner du sportif**

EXCELLENCE VOLLEY-BALL

- Les élèves en section Excellence ont un entraînement hebdomadaire dans l'emploi du temps, peuvent avoir un entraînement supplémentaire selon le planning et participer à différents événements liés à l'activité Volley-Ball. Les matchs de compétition se déroulent les mercredis après-midis (entre 13h et 16h30) ou toute la journée. **Les convocations aux différents tournois seront affichées sur le site EPS et sur la panneau AS au collège.**
- M. Astier est le référent de la section. Tous les enseignants d'EPS et entraîneur du PUC peuvent être amenés à encadrer des séances d'entraînement et de compétition au collège, sur les installations sportives extérieures réservées au collège et à Charpy.
- Tous les élèves de la section seront évalués par note et compétence à chaque trimestre.

TENNIS DE TABLE ou DOUBLE DUTCH

Il est possible en fonction des places disponibles de s'inscrire sur ces autres activités de l'AS

CROSS DE L'ACADÉMIE DE PARIS

Sur une journée, le mercredi 13 Décembre, les élèves inscrits à l'AS participent à une course au bois de Vincennes. Cette compétition rassemble l'ensemble des collèges parisiens.

	Compétition et/ou Loisir	Mercredi	14h15/15h30: 4ème/3ème ou Selon le Planning d'entraînement
Volley Ball	Compétition et/ou Loisir	Jeudi 12h25/13h	Semaine B: 4ème/3ème
Tennis de Table	Loisir	Lundi 11h30/12h25	6ème/5ème/4ème/3ème
Double Dutch	Loisir	Vendredi 12h30/13h	6ème/5ème/4ème/3ème
Cross	Compétition	Mercredi 13 Décembre	Toute la journée (les horaires seront communiqués prochainement)

CHARLETY MERCREDI, salle Charpy

Je soussigné Monsieur Mousson, Président de l'Association Sportive du Collège Moulin des Prés, certifie que les élèves du groupe "section sportive excellence" ont entraîné au gymnase Charpy 17 avenue de Pierre de Coubertin, 75013 Paris, les mercredis de 13h à 15h30. Avec une autorisation parentale, les élèves de ce groupe pourront se déplacer et repartir directement de cette installation sportive.

Autorisation Parentale :

« J'autorise mon fils, ma fille _____ à effectuer seul les déplacements (aller – retour) uniquement pour la séance du mercredi après-midi à Charlety de 13h à 15h30.

Signature du responsable légal :

**COMPÉTITION UNSS EXCELLENCE ou ÉTABLISSEMENT
DU MERCREDI**

Je soussigné Monsieur Mousson, Président de l'Association Sportive du Collège Moulin des Prés, certifie que les élèves du groupe "section sportive excellence" peuvent rentrer tout seul à la fin des compétitions. Avec une autorisation parentale, les élèves de ce groupe pourront repartir directement de l'installation sportive.

Autorisation Parentale :

« J'autorise mon fils, ma fille _____ à effectuer seul les déplacements (aller – retour) uniquement pour la séance du mercredi après-midi à Charlety de 13h à 15h30.

Signature du responsable légal :

